

Témoignages

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **87 (1999)**

Heft 1433-1434

PDF erstellt am: **14.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-281596>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le travail,
j'aime

TÉMOIGNAGES

Valérie Tristan Rochaix, 31 ans, docteure en sciences forensiques, trois enfants: Guillaume 5 ans, Jean 2 ans et Maude quelques jours. Elle était assistante à l'Institut de police scientifique et de criminalistique quand elle a eu ses deux premiers enfants, elle rédigeait alors une thèse sur les incendies à combustion lente qu'elle a soutenue le 10 juin 1997. Depuis, elle «chôme» au Service d'identité judiciaire de la police cantonale de Neuchâtel. Quand on lui demande pourquoi elle veut continuer à travailler dans de telles conditions, elle répond: «*Outre ma formation que je ne veux pas gâcher, je ne saurais rester à la maison. En effet, je me sens mal si je passe toute une journée sans travailler et les enfants ont alors une mère nerveuse et agacée. Quand je travaille, le temps que je passe avec mes enfants est un temps de qualité, elle et ils profitent de mon épanouissement. D'ailleurs, si je suis à la maison, je fais énormément de ménage et on ne peut pas dire qu'une femme qui passe l'aspirateur, vaque aux travaux ménagers ait vraiment beaucoup de temps pour les enfants.*» Elle ne comprend pas que les Suisse-sse-s aient voté contre l'assurance maternité, que les enfants soient si peu encadrés car cela permettrait à celles qui, comme elle, ont fait de longues études, de travailler. A la question «*Que souhaiteriez-vous faire après votre arrêt maternité?*» Valérie répond: «*J'aimerais un mi-temps à la police de l'identité judiciaire. Le problème, c'est que l'on n'accepte pas ou mal le temps partiel.*» ■

Photo: C. Bergholz



Ouvrières dans une fabrique de produits en caoutchouc

Bureau international du Travail/J. Maillard

■

Sandra Antrilli, 31 ans, deux enfants: Milan 6 ans et Kilian 4 ans. Sandra a fait le collège, un apprentissage d'un an aux PTT où elle a travaillé au guichet pendant 6 ans (1984-1989); puis elle a été employée de bureau sans formation dans une petite entreprise de 1989 à 1991. Elle vient de réussir ses premiers examens d'admission à l'Ecole d'études sociales de Lausanne et est donc en stage pour 6 mois. Elle veut devenir animatrice socioculturelle. Quand on lui demande pourquoi elle a arrêté de travailler, si c'était pour avoir des enfants, elle

répond: «*C'est surtout que le travail que je faisais ne me satisfaisait pas. Il fallait que je fasse le point. Je me suis d'ailleurs engagée dans le bénévolat et la politique.*» En effet, Sandra est aujourd'hui conseillère communale à Pully chez les Vert-e-s. A la question: «*Pourquoi vouloir travailler aujourd'hui?*» Elle répond: «*Paradoxalement, c'est la naissance des enfants qui m'a poussée à nouveau vers le monde du travail. J'avais l'impression que les hommes que je fréquentais ne me considéraient plus comme une vraie personne. Je n'étais pour la plupart de mon entourage qu'une mère de famille. Mes propos étaient dévalorisés. Personne ne m'écoutait.*» Bien sûr, elle aussi se plaint des horaires «hyperchargés» et de la difficulté de l'organisation des journées car le travail de Sergio commence très tôt, trop tôt pour qu'il puisse conduire les enfants à l'école et à la garderie. Le manque de structures de garde la contraint à la «débrouille» et rend les imprévus impossibles. Elle se rend compte également que cette (dés)organisation de la vie des femmes fait qu'elle a rarement l'esprit à 100% occupé par le seul travail. Mais quand on insiste en lui disant: «*Dans de telles conditions, pourquoi persévérer?*» Elle répond: «*Comme le dit le livre: C'est pas juste, au travail, mes collègues ne m'accusent pas de favoritisme, ne pleurent pas dans mes jupes (elle ne porte que des pantalons!), me remercient pour ce que je fais et me complimentent sur mon travail. Et, sauf pour ce qui est de penser aux enfants, au travail j'ai une pause, je peux rester dans mes pensées sans être interrompue.*» ■

Sandra Gerber, 29 ans, une enfant, Nora 6 mois. Sandra est licenciée en droit de l'Université de Lausanne et travaille comme juriste collaboratrice dans une société de production de films. Elle a choisi ce travail mais n'aurait jamais pensé qu'il était aussi difficile psychologiquement de laisser Nora, et pourtant elle a réduit son temps de travail pour faire un 50%. Pour elle, le dimanche 13 juin a été un dimanche noir, elle ne comprend pas que notre société ne s'intéresse pas aux enfants, qu'on refuse l'assurance maternité alors



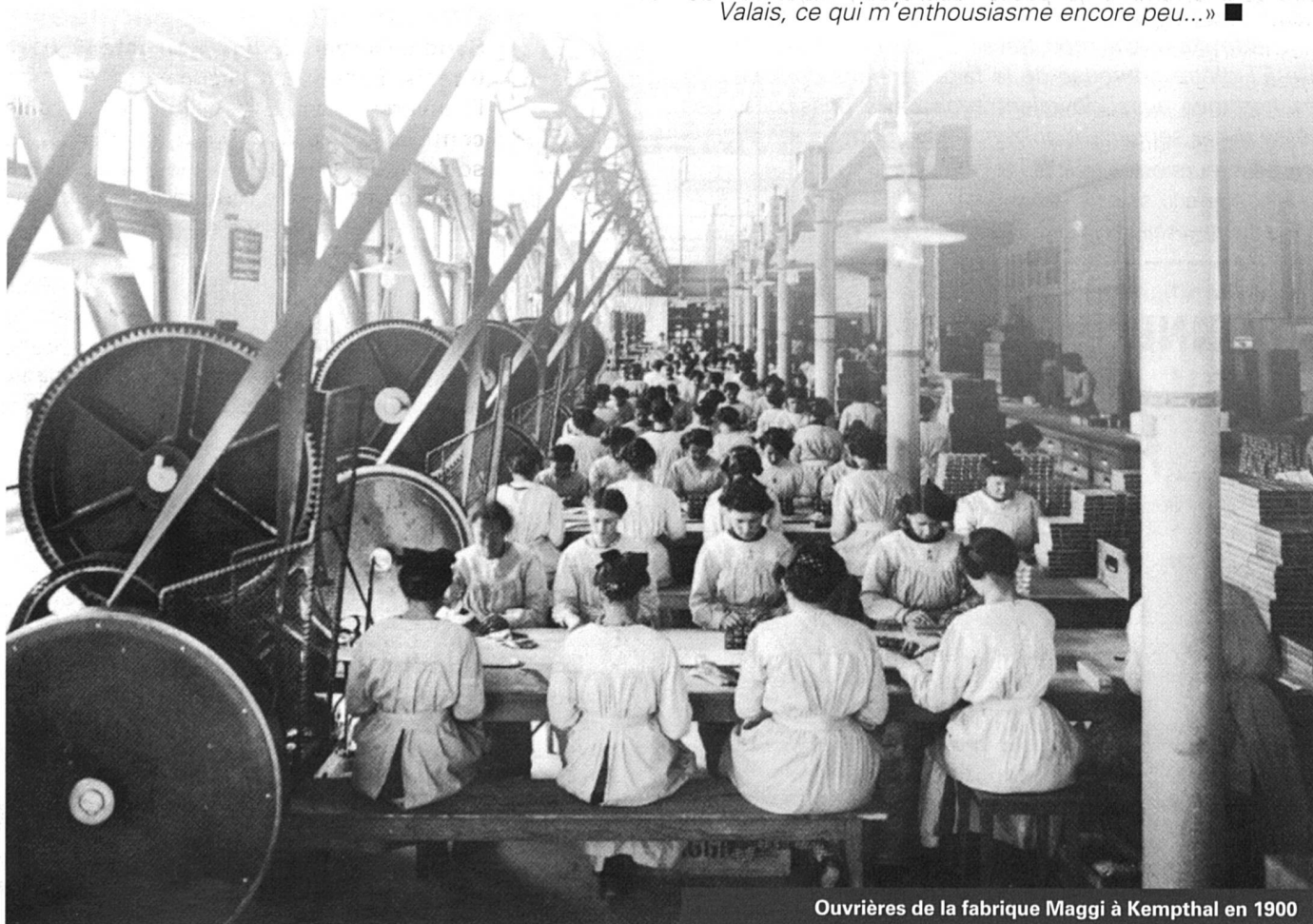
Vigneronne à Genève

E. Kronauer

que pour le bien des enfants, des mères, des familles donc de la société, il faudrait encore des congés parentaux pour la mère comme pour le père. Elle a de la famille outre-Sarine et s'étonne que celle-ci lui parle gros sous quand elle évoque des questions existentielles fondamentales et confie: «Les gens ne comprennent pas que les enfants, c'est l'avenir d'une société.» Elle a eu trois mois de congé grâce à ses employeurs mais sent qu'elle a repris trop tôt pour elle comme pour Nora: «La période où un-e enfant a besoin de sa mère à plein temps est courte, pourtant rien n'est prévu. Le travail maternel est dévalorisé, on se sent hors-jeu dans le regard des autres quand on est au foyer.» Et si elle a de la chance et peut régler les problèmes de garde grâce aux grand-mères, elle s'inquiète du manque de structures d'accueil car elle connaît «nombre de jeunes mères qui ont renoncé à travailler parce que la garde des enfants prenait tout leur salaire». A la question: «Pourquoi alors travaillez-vous?» Sandra répond: «Tout d'abord pour des questions financières. Nous avons besoin de mon salaire. Mais aussi parce que je sais que si l'on arrête, il n'est pas facile de trouver un travail. J'ai travaillé dans un office de placement et j'ai vu les immenses difficultés de femmes qui avaient à peine 35-40 ans. Elles avaient quitté le monde du travail, leur travail maternel n'était pas pris en compte et elles étaient déjà dépassées. D'ailleurs, malgré ma frustration de ne

pouvoir être plus avec Nora, je me sens épanouie dans mon travail. Encore que là aussi, travailler à 50% signifie que je ne suis plus les dossiers de la même façon et que je dépends des autres pour me mettre au courant. Je dois donc renoncer à une avancée rapide sur les projets.» ■

Marianne a 58 ans et elle est ouvrière. Elle travaille depuis 15 ans dans une usine de la banlieue lausannoise. Elle dit avoir été très heureuse de trouver cette place après avoir élevé ses enfants, car elle n'a pas de formation professionnelle. Elle est employée à des opérations de contrôle sur une chaîne de production. Elle trouve cela monotone et peu intéressant. Interrogée sur son travail, Marianne affirme que «le contremaître est un homme rude et macho que nous craignons toutes. Mais malgré tout cela, je tiens énormément à ce job. Il m'apporte une indépendance financière que je n'avais jamais connue auparavant et beaucoup de contacts chaleureux avec mes collègues dont beaucoup sont des amies. A plusieurs reprises, il y a eu des compressions de personnel et je redoute beaucoup celle qui s'annonce prochainement, car je fais maintenant partie des plus anciennes. Si cela se produit, je perdrai non seulement un statut de travailleuse auquel je tiens, mais je devrai m'adapter encore plus tôt aux projets de mon mari qui, étant à la retraite, n'attend plus que la mienne pour que nous quittions la ville et nous installions dans notre chalet en Valais, ce qui m'enthousiasme encore peu...» ■



Ouvrières de la fabrique Maggi à Kempthal en 1900

Marie-Christine Mousson, 30 ans, journaliste, une fille de 1 an (née en août 98), habite Lausanne. Après des études de lettres à l'Université de Lausanne, elle effectue son stage de journaliste à l'Agence télégraphique suisse (ATS) à Berne. Depuis la fin de son congé maternité, elle travaille à 70% au bureau de l'ATS à Lausanne. A la question «pourquoi travaillez-vous malgré les handicaps qu'implique dans notre société la maternité?», Marie-Christine Mousson répond que «les raisons financières de ce choix ne sont pas négligeables. Il est actuellement difficile pour une famille de s'en tirer avec un seul salaire. Mais mes motivations principales sont d'un autre ordre: je n'ai jamais envisagé de travailler à plein temps après la naissance de ma fille; je n'ai jamais non plus envisagé d'arrêter de travailler. Je n'avais pas envie de perdre tout contact avec le monde du travail. Après tant d'années d'études et de formation, je ne vois pas pourquoi j'aurais dû abandonner une activité qui me plaît beaucoup, intéressante, valorisante et gratifiante. M'occuper de ma fille est également gratifiant d'un point de vue personnel: j'ai profité à fond d'un congé maternité prolongé. Mais le travail des mères n'est pas valorisé par la société. Au bout de six mois, j'étais contente de reprendre mon métier, de voir d'autres personnes, d'élargir mon horizon. Et d'avoir une identité professionnelle.» Malgré tous les imprévus possibles et les difficultés liées à la garde de sa fille, Marie-Christine Mousson n'entend pas se laisser enfermer dans le rôle de la mère au foyer ni dans celui de l'obsédée du travail: «Je veux croire qu'il existe une troisième voie, grâce au temps partiel, qui me permette d'exercer mon travail ET de m'occuper de ma fille ET d'être heureuse de le faire dans les deux cas. Et les hommes aussi devraient avoir cette possibilité. Les pères qui le souhaitent doivent pouvoir consacrer plus de temps à leurs enfants.» ■

ALLEZ DIS AU REVOIR
À TA MAMAN QUI
PRÉFÈRE TRAVAILLER



ÉCOLE POLYTECHNIQUE
FÉDÉRALE DE LAUSANNE

L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne met au concours trois postes de

PROFESSEUR/E en mathématiques appliquées au département de mathématiques

Les candidats/tes doivent être des mathématiciens reconnus au niveau international et dont la réputation est attestée par des publications à la pointe de leur domaine. Les candidats/tes de tous les domaines des mathématiques appliquées sont invités à postuler. Les spécialistes dans les domaines des probabilités ou des statistiques, de la géométrie différentielle, des mathématiques discrètes et de l'optimisation sont particulièrement encouragés à postuler. Une aptitude pour la collaboration avec les ingénieurs et le travail multidisciplinaire est un atout. L'enseignement constitue une responsabilité importante et le poste exige un fort intérêt et du talent pour l'enseignement ainsi qu'une bonne capacité à diriger des doctorants et des chercheurs avancés en mathématiques.

L'EPFL est une université technique reconnue internationalement. Elle offre des salaires compétitifs, des crédits d'installation substantiels et une excellente infrastructure de recherche et d'enseignement.

Les trois postes mis au concours sont des postes de professeur/e ordinaire ou extraordinaire.

Délai d'inscription: 29 octobre 1999.

Entrée en fonction: à convenir.

Les personnes intéressées voudront bien demander, par écrit, le dossier auprès de la **Présidence de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, CE-Ecublens, CH-1015 Lausanne, Suisse**, ou par **téléfax au N°+41 21 693 70 84**. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues sur le web: <http://www.epfl.ch>, <http://dmawww.epfl.ch/>, <http://admwww.epfl.ch/pres/profs.html> ou <http://research.epfl.ch/>.

ABONNEZ-VOUS

Fr. 65.-*

pour recevoir



- ☐ chez vous pendant une année
- ☐ ou si vous hésitez, optez pour le recevoir 3 mois à l'essai gratuitement

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

N° postal et lieu _____

* (AVS, chômage Fr. 52.-, abonnement de soutien: Fr. 80.- ou plus, étranger Fr. 70.-)

A renvoyer à: **Femmes en Suisse, case postale 1345, 1227 Carouge - GE**